



Organisation  
Mondiale  
de la Santé  
Animale

World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

# SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS, PRODUITS ANIMAUX, HORS VIANDE

-----

Normes, stratégie et mise en œuvre de la  
réglementation



Didier Rouillé

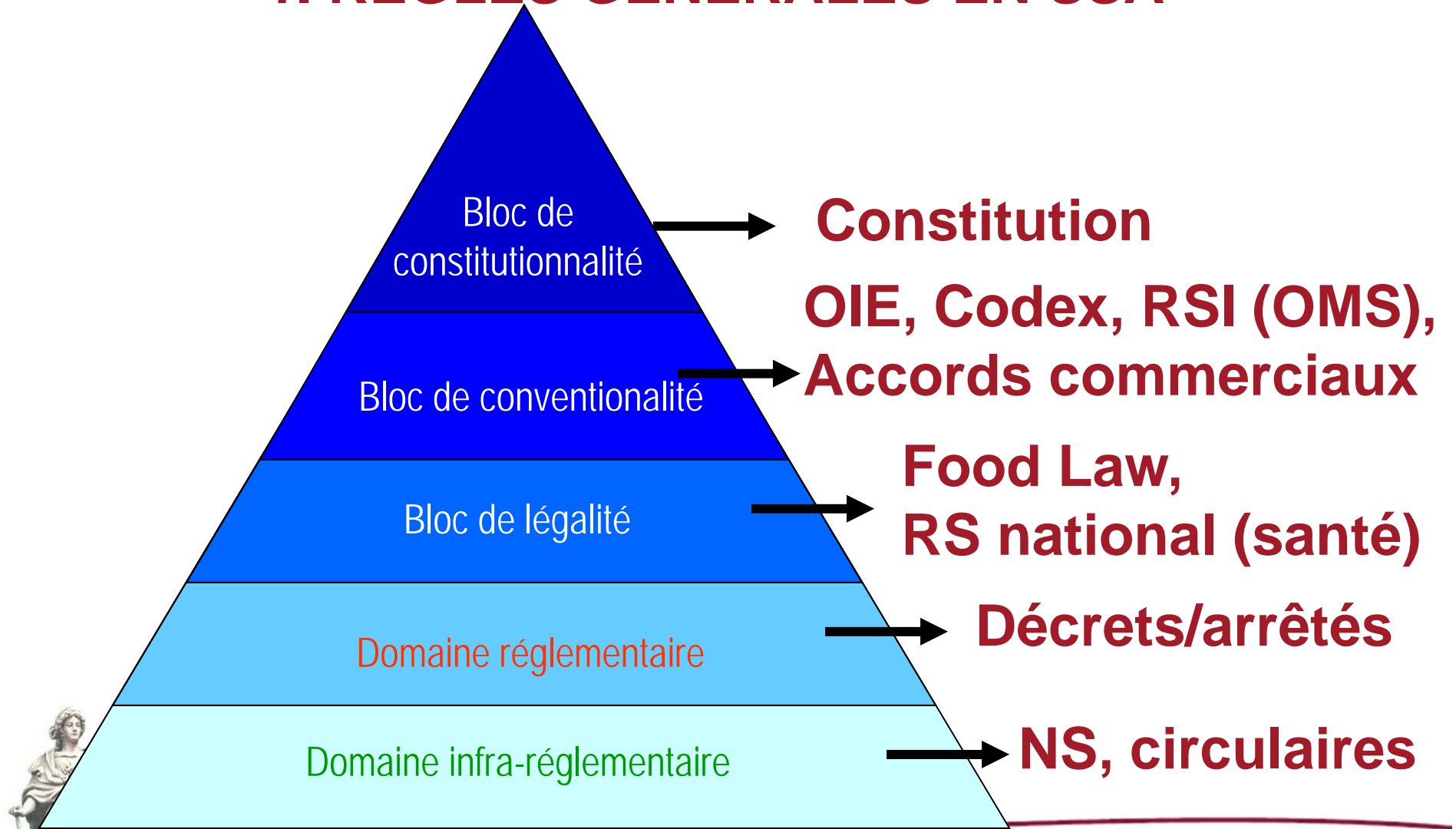


# Plan de la présentation

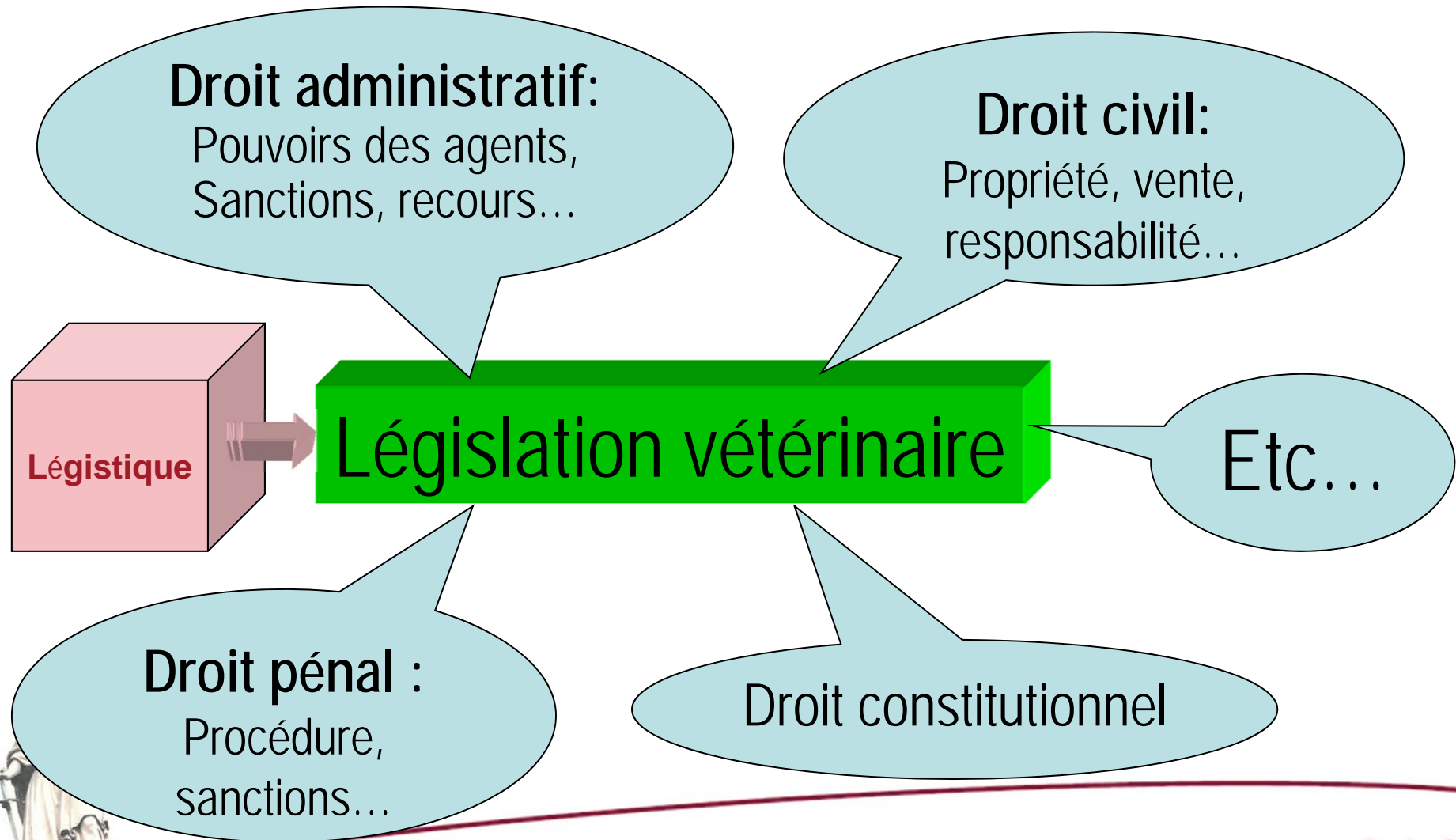
1. REGLES GENERALES EN SSA
2. OBJECTIFS
3. STRATÉGIE
4. PRÉPARATION
5. MISE EN ŒUVRE
6. ÉVALUATION



# 1. REGLES GENERALES EN SSA



# 1. REGLES GENERALES EN SSA



# 1. REGLES GENERALES EN SSA

- **Constitution:** principes généraux de **propriété**, de **liberté d'entreprendre** et **d'égalité**, parfois **incompatibles avec les mesures de SSA** (Exemples);
- **Accords internationaux** (dont OIE/SPS et CODEX): vient après la constitution (ex: référence possible à l'OIE ou CODEX ou a un texte de portée régionale dans un texte national);
- **Textes nationaux:** lois, décrets, arrêtés, infra réglementaire (circulaires, notes de service)  
→ « réglementation » du domaine vétérinaire



## 1. REGLES GENERALES EN SSA

- **Législation = pouvoir législatif**  
(vote par représentants élus)
  - Seule une loi peut restreindre, dans le domaine de la SSA, les libertés accordées par la constitution, notamment pour des motifs d'ordre public (salubrité, protection du consommateur, santé publique).
- **Réglementation = pouvoir exécutif**  
(gouvernement, dont ministère en charge des SV, mais aussi ministères du commerce, de la santé et finances pour douanes)



## 2. OBJECTIFS

### 2.1. Lignes directrices de l'OIE en matière de SSA

- approche globale de la chaîne de production (table → étable, fourche → fourchette)
- garantie de la qualité sanitaire des produits animaux (responsabilité des opérateurs, conditions de mise sur le marché, retrait, etc..)
- définir les normes sanitaires et les modalités d'inspection
- recensement, procédures et autorisation (agrément sanitaire) des IAA traitant les produits animaux



## 2. OBJECTIFS

### 2.2. Les contraintes locales qui influent sur la stratégie

- les moyens humains (notamment inspecteurs)
- les nombreux services assurant une tutelle sur la SSA (agriculture, pêche, commerce, douanes, santé, services d'hygiène municipaux, etc.) → très différent de la SA
- les moyens financiers dont peut disposer l'AC, directs (budget de l'État) ou indirects (fonds spécifiques sur import ou l'export pour financer l'inspection sanitaire);
- les caractéristiques des échanges avec les pays voisins (export/import, exigences particulières)





## 2. OBJECTIFS

### 2.3. Les objectifs retenus

#### Quelles priorités pour mon pays?

- promouvoir et sécuriser la production nationale?
- contrôler les importations?
- favoriser et sécuriser les exportations?
- prévenir les TIAC?, etc...



→ Des outils OIE pour vous aider dans ce choix: CSAT et manuels, Codex, PVS, GAP analysis et mission PALV.

Thèmes (avec codification PVS)	Besoin législatif
I.4. Indépendance technique	++
I.6. Coordination entre secteurs public et privé	++
I.9. Fonds réservé aux situations d'urgence	+
I.10. Capacité d'investissement et de développement	++
II.4. Quarantaine et sécurité aux frontières	+++
II.6. Détection précoce et réponse rapide aux situations d'urgence	+++
II.7. Programmes de prévention, contrôle et éradication des maladies	++
→ II.8. Sécurité sanitaire des aliments	++
II.9. Médicaments et produits biologiques à usage vétérinaire	+++
→ II.10. Recherche de résidus	++
→ III.1. Communication	+
→ III.2. Consultation des bénéficiaires	++
III.4. Accréditation / habilitation /délégation	++
III.5. Organisme statutaire vétérinaire	++
IV.1. Elaboration et application des textes réglementaires	+++
IV.2. Respect de la législation	+++
→ IV.3. Harmonisation internationale	+++
→ IV.4. Certification internationale	+
IV.5. Accords d'équivalence	++
→ IV.6. Traçabilité	++

### 3. ÉLÉMENTS DE STRATÉGIE

Pour l'exercice, il est retenu la stratégie suivante: développer la qualité sanitaire des productions nationales, protéger le consommateur local vis à vis des produits importés et favoriser l'exportation des produits nationaux par:

- Agrément sanitaire des IAA
- Promotion de méthodes en vue d'améliorer la qualité des produits animaux issus de ces IAA
- Organisation de l'inspection sur le territoire national et aux frontières de la production à la consommation (élevage, transport, transformation, mise en vente)
- Organisation de la certification à l'export



## 4. PRÉPARATION

### 1. L'agrément des IAA (1/1) (cf PPT spécifique J.Guegan)

#### → Principales dispositions réglementaires

- Responsabilité des professionnels pour la qualité des produits mis sur le marché (L/R),
- Obligation de déclaration des établissements (notion d'agrément sanitaire) (L/R)
- Inspection sanitaire et marque de salubrité (estampille) (R)
- Mise en œuvre de pratiques de fabrication et d'hygiène et de contrôles garantissant le salubrité des produits (R)
- Traçabilité(R)
- Agrément spécifique pour export (R)

#### → Outils pour la rédaction

- Guidelines OIE, Codex
- Exigences des pays importateurs (différents niveaux)



## 4. PRÉPARATION

### 2. La promotion de méthodes de travail au niveau des IAA

#### → Principales dispositions réglementaires

- Obligation de résultats (salubrité des DAOA), (L/R)
- Obligation de moyens (locaux, matériel, personnel): encore indispensable, (R)
- GBPH et HACCP (R)
- Autocontrôles (R)
- Retraits des lots contaminés (R)

#### → Outils pour la rédaction

- GBPH (ex pays: GBPH produits laitiers) et méthodologie HACCP pour les professionnels

- Codex: nombreux codes spécifiques par produit



## 4. PRÉPARATION

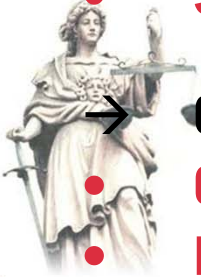
### 3. Organisation de l'inspection en SSA

→ Textes d'organisation de l'État et du ministère en charge des « services vétérinaires »

- Désignation de(s) l'autorité(s) compétente(s) (AC) et coordination entre AC (R),
- Rôle, attribution des services (ex: accès aux locaux) et qualification des agents en fonction des missions (ex: pouvoirs de consigne, saisie, rappel de lots contaminés, destruction) (L/R),
- Normes sanitaires par produit (R)(ex: critères microbiologiques produits laitiers)
- Méthodes d'inspection (ex: 5M) (ex pays: inspection IAA) (R/vadémécum),
- Plans de surveillance/plans de contrôle (R),
- Sanctions administratives (ex: retrait d'agrément) et pénales. (L/ R).

→ Outils pour la rédaction

- CSAT (chapitre 6.1), CODEX (résidus), normes FAO
- PVS et mission PALV: rapports



# 4. PRÉPARATION

## 4. Certification des DAOA à l'export (cf. aussi PPT M. Petitclerc)

### → Principales dispositions réglementaires

- **Personnes habilitées: Vétérinaire officiels et autres (L/R),**
- **Service de certification (Guichet unique: DAOA, végétaux, CITES)(R),**
- **Modèles de certificats (R), (Ex pays: Export-Miel )**

### → Outils pour la rédaction

- **OMC/SPS**
- **CSAT: chapitre 5.2 et 5.3**
- **Modèles de certificat: chapitre 5.10.1 (principes généraux) et 5.10.4 (DAOA)**

- **Exigences du pays importateur (conformité à la réglementation sanitaire du pays importateur)**



# 4. PRÉPARATION

## 4. Dispositions particulières à certaines DAOA (hors viande)

### → Exigences spécifiques

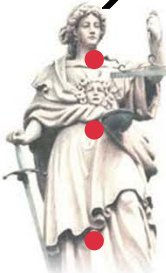
- origine des produits (ex: zones indemnes de maladies)
- lieux de production (ex: eau et élevage des coquillages)
- traitements visant à détruire les agents (ex: pasteurisation)
- risques particuliers (ex: salmonelles et œufs)
- utilisation particulière (ex: lait cru et tuberculose)
- traitement des animaux (ex: résidus miel et lait)
- stockage et transport (ex: produits de la pêche)

### → Outils pour la rédaction

• CSAT (titres 8 à 15) et CSAA (titres 5 et 6)

• Codex: codes spécifiques par produit (ex: lait, produits de la pêche, miel, produits avicoles)

• Législations du pays importateur de vos produits (ex: UE/PH et produits de la pêche)





## 4. PRÉPARATION

### 5. Plan d'action législatif

1. PVS/GAP/mission PALV → stratégie, priorités et coûts définis;

2. Groupe de travail avec juriste et si possible bénéficiaires, au moins pour avis sur le projet de texte (ex: professionnels des IAA) et partenaires (ex: consommateurs);

3. Travail à court terme (1 an): examen critique des textes en projet (ex: priorité, pertinence par rapport à d'autres alternatives que la réglementation, qualité interne, qualité externe notamment applicabilité, réflexion sur les outils à mettre en place);

4. Travail à moyen terme (2-3 ans): réflexion sur les modifications à envisager pour les textes existants (ex: simplification, compléments);

5. Travail à long terme (5 ans): Loi générale (si besoin) sur la protection du consommateur (Food Law) pour y inclure tous les principes législatifs de SSA susceptibles d'être opposables à la constitution.



## 5. MISE EN ŒUVRE DES TEXTES

1. La formation des personnels
2. Les moyens des services
3. Les Instruction aux services

## 6. EVALUATION

Les Indicateurs de suivi

→ Voir PPT sur la surveillance des maladies



Merci pour votre attention  
Thank you for your attention !



Organisation  
Mondiale  
de la Santé  
Animale

World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal



12 rue de Prony, 75017 Paris, France - [www.oie.int](http://www.oie.int) – oie@oie.int

